

Je m'oppose au projet Énergie Saguenay de GNL Québec ainsi qu'au projet Gazoduq associé, pour de multiples raisons se déclinant sous trois axes principaux : les enjeux climatiques associés, leur impact environnemental sur les écosystèmes locaux, ainsi que le manque notable d'intérêt économique réel pour le Québec.

D'abord, en ce qui concerne les enjeux climatiques, les projets rentrent en désaccord avec les efforts du Québec pour lutter contre la crise climatique. En effet, le promoteur a avoué lors d'un questionnement par le BAPE que les projets impliqueraient un ajout de 40 millions de tonnes de GES par an, sur les 25 ans de durée de vie du projet, soit 1 milliard de tonnes. Ceci correspondrait à plus de la moitié des émissions annuelles totales du Québec, rendant nos cibles de réductions de GES inatteignables. En se limitant uniquement aux activités principales du projet, tenant compte de toutes les émissions de GES dites « en amont », mais aussi de celles générées par l'usine d'Énergie Saguenay, il a été estimé dans une étude d'impact que les émissions annuelles totales, incluant la liquéfaction, dépasseraient les 7,8 millions de tonnes, dont près de 3,4 millions de tonnes uniquement pour l'« extraction » du gaz.

Une synthèse équivalant à annuler les efforts de réductions de GES du Québec depuis 1990.

Ensuite, en ce qui concerne l'impact sur l'écosystème local, on estime à plus de un par jour, sur 25 ans, la fréquence de passage de navire méthaniers exportant les gaz liquéfiés via le Fjord et le Saint-Laurent. Le promoteur a avoué que 400 passages seraient effectués par an de méthaniers lourds, dans l'unique refuge protégé du Béluga du Saint-Laurent, générant des perturbations de l'écosystème marin et donc augmentant leur risque d'extinction. Dans le cas d'une brèche de réservoir, ce dernier se viderait en moins de 30 minutes, rendant quasi impossible l'arrêt du déversement, et le gaz liquéfié se disperserait en seulement deux à trois heures dans l'atmosphère, augmentant drastiquement les GES et affectant la qualité de l'air. Il pourrait y avoir formation de nuages d'au moins 2 kilomètres de rayon qui s'embrasseraient à la rencontre d'une source d'ignition.

Enfin, il porte à croire que les projets n'engendreraient pas un intérêt économique significatif pour la province. Les profits générés retourneront, pour la plupart, aux investisseurs américains ; dans le cas général, la majorité des investissements pour le projet iront à l'extérieur du Québec, y compris pour la construction. Il n'y aura donc pas énormément d'emplois créés, du moins pas énormément d'emplois sur le long terme. De surcroît, le promoteur a affirmé que les gaz produits constitueraient une alternative au charbon, et seraient exportés vers la Chine pour utilisation. Cependant, aucun contrat n'a été signé entre GNL et la Chine et aucune preuve de remplacement du charbon par lesdits gaz n'a été fournie.

Il découle de tout ce qui précède que les projets GNL/Gazoduq, étant nocif, sans véritable demande, n'allant pas dans le sens du développement économique péréne de la province et donc pas dans l'intérêt Québécois, qui servira seulement à enrichir les poches des riches propriétaire américains, devrait être abandonné.

David Kanaa